

en ligne en ligne

BIFAO 57 (1958), p. 183-202

André Raymond

Les porteurs d'eau du Caire [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

LES PORTEURS D'EAU DU CAIRE

PAR

ANDRÉ RAYMOND

"Il nous convient premièrement parler du flum qui vient par Égypte et de Paradis Terrestre... Avant que le flum entre en Égypte, les gens... gètent leur roys desliés parmi le flum au soir; et quand ce vient au matin, si treuvent en leur royz... gingimbre, rubarbe, lignaloecy et canele, et dit l'on que ces choses viennent de Paradis Terrestre.»

Au cours des dix siècles qui se sont écoulés depuis sa fondation, la vie de la capitale de l'Égypte a été suspendue au Nil dont elle dépendait pour sa vie matérielle (fourniture d'eau potable et approvisionnement en denrées alimentaires) comme pour son activité économique (1). Jusqu'au xixe siècle, Le Gaire a subi, parfois durement, les conséquences de la contradiction qui existait entre les exigences fondamentales de l'agglomération au bord de son fleuve : besoin de sécurité qui devait amener à chercher un terrain à l'abri des inondations ou de divagations parfois dévastatrices, nécessité d'assurer la satisfaction des besoins des habitants du Caire. L'histoire de la ville au moyen âge témoigne de cette lutte constante entre le désir de garder le contact avec le fleuve et l'attraction du plateau; ce n'est qu'au xixe siècle, avec la régularisation des crues du Nil et le développement des voies de communication terrestres, que la ville a pu se soustraire à ce dilemme (2).

Nulle source d'approvisionnement en eau potable n'était disponible pour

(1) Je suis heureux d'avoir l'occasion de remercier ici M. G. Wiet dont les conseils m'ont orienté dans le choix même de mon travail et ne m'ont jamais manqué depuis. Sans son aide et sans la libéralité avec laquelle il a mis à ma

disposition sa documentation sur la ville et les marchés du Caire, ce travail aurait été impossible.

(2) Voir M. CLERGET, Le Caire (Le Caire, 1934), t. I, p. 32-38.

les habitants du Caire, en dehors du Nil. Dans la zone comprise entre la bordure du fleuve et le Moqattam, où la ville s'installa et se développa à partir de la fin du x^e siècle, ils pouvaient certes trouver en profondeur des eaux d'infiltration. Mais la nappe aquifère dépend uniquement du fleuve ainsi que le montrent les oscillations annuelles de son niveau qui sont parallèles à celles du Nil, mais plus amorties, et présentent un retard de deux mois environ sur celles du fleuve (1). Ces eaux ont peu de valeur pour l'alimentation parce que chargées de sels : elles ont un goût saumâtre et ne peuvent guère convenir que pour le lavage, l'arrosage des jardins ou l'alimentation du bétail.

Aussi les puits assez nombreux qui existaient dans les différents quartiers du Caire, dans la Citadelle (en particulier le sameux «Puits de Joseph») et dans le voisinage immédiat de la ville, ne pouvaient-ils sournir qu'un appoint, particulièrement précieux dans les moments de crise, lorsque pour une raison quelconque le Nil était inaccessible (2). Mais l'insistance du Cheikh Ḥasan al Ḥigāzī à nous rappeler que pendant la calamiteuse année 1711, lors des hostilités entre Janissaires et 'Azabs, il dut boire «salé», nous montre bien qu'il ne pouvait s'agir que d'un expédient:

« lls nous ont bloqués de toutes parts Et nous ont empêchés d'aller prendre l'eau à notre Nil Nous avons eu soif et nous avons bu de l'eau salée ».

Et encore:

«Ils nous ont incendiés, nous ont assiégés Et nous ont assoiffés en nous interdisant par la force L'accès de notre Nil. Nous avons dù boire du sel Qui ne faisait qu'accroître le feu de nos entrailles » (3).

⁽¹⁾ CLERGET, I, p. 53-56. FOURMONT, Description historique (Paris, 1755), p. 30.

⁽²⁾ La «source» de Matarieh célébrée par les voyageurs plus pour ses vertus bibliques que pour la qualité intrinsèque de son eau était en réalité un puits alimenté par le Mil. Voir

W. Hamilton, Remarks on several parts of Turkey (Londres, 1809), t. I, p. 362. Voir sur le plan l'indication d'un certain nombre de ces puits, mentionnés par la Description de l'Égypte.

⁽³⁾ Cité par GABARTĪ, 'Agā'ib al Atār, t. I, p. 97 et 108 (traduction: t. I, p. 225 et 250).

Dans ces conditions il n'est pas surprenant que le Nil et son eau aient revêtu aux yeux des habitants du Caire un caractère quasi religieux. De nombreuses fêtes, héritées de l'époque pré-islamique, marquaient l'étroite communion qui existait entre la population de la ville et la vie de son fleuve. Que la crue fût importante et les réjouissances se prolongeaient car elle était gage de prospérité. Au contraire une inondation insuffisante faisait planer sur la ville et tout le pays la menace de la sécheresse et des calamités qui accompagnaient la famine. L'eau du Nil représentait la vie même et le chroniqueur égyptien du xvue siècle, Ibn Abī al Surūr, après beaucoup d'autres, considérait le Nil comme la principale des merveilles de l'Égypte, et affirmait que, unique en son genre, son eau donnait de la force à ceux qui la buvaient (1).

Il est d'ailleurs indiscutable que l'eau du Nil, célébrée par presque tous les voyageurs européens (2), présente des qualités alimentaires qui ont été confirmées par une étude scientifique : sa coloration même ne signifie rien quant à sa nocivité et si l'eau de la crue, en été, contient davantage de bactéries son limon ne présente aucun danger. De tous temps les habitants du Caire ont montré beaucoup d'ingéniosité pour purifier l'eau du Nil en employant des moyens plus ou moins efficaces : le calendrier copte recommandait de la faire bouillir à partir du 15 juin, quant aux auteurs arabes et aux voyageurs ils préconisaient l'emploi de filtres et d'un nombre considérable de substances qui, mélangées à l'eau, passaient pour la rendre potable ou lui donner meilleur goût : la craie; le vinaigre et même les amandes qui, prétendaient-ils, avaient la propriété de clarifier l'eau quand elle était trouble (3).

Ni le fondateur de Fusțăț, au vue siècle, ni celui du Caire, au xe siècle, ne pouvaient négliger les avantages que leur offrait la proximité immédiate du fleuve : les deux villes furent bâties sur sa rive même. Toutefois, par suite du retrait progressif du fleuve vers l'Ouest au moyen âge, les habitants et les souverains du Caire durent faire face au grave problème du dessèchement de la rive droite et du manque d'eau. Lorsque Gauhar créa Le Caire en 969, sa limite occidentale se trouvait sur l'emplacement du Ḥalīg al Miṣrī, de la

⁽¹⁾ Ibn Abī al Surūr, Kitāb al Kawākib, ms. Bibliothèque Nationale, Fonds arabe, n° 1852, f° 127.

⁽³⁾ Parfois avec un lyrisme qui ne le cède en

rien à celui du chroniqueur arabe : voir J. Antes, Observations (Londres, 1800), p. 76.

⁽³⁾ CLERGET, t. II, p. 58-61.

Porte (Bāb) al Ša'rivva à Bāb al Farag : à cette époque le Nil coulait non loin des remparts, son cours occupant approximativement la région de Birkat al Ezbekiye, de Birkat al Farrã'în et de Qanāţir al Sibāʿ(1). Pendant les siècles qui suivirent, le travail du fleuve, qui était déjà en cours au moment de l'installation des Arabes se poursuivit, caractérisé par deux phénomènes principaux. D'une part, on assista à la formation d'îles par accumulation d'alluvions : ce n'étaient au début que de simples bancs de sable qui n'émergeaient qu'au moment des basses eaux; puis ils se consolidaient et devenaient des îles plus ou moins stables (aux xviii° et xix° siècles encore, on en vit naître certaines, et on assista à 'eur déplacement puis à leur disparition) (2). D'autre part, tandis que la rive gauche du Nil était attaquée par l'érosion, la rive droite s'étendait peu à peu par accumulation de bandes de limons abandonnés chaque année par le fleuve; ces terres nouvelles restaient d'abord immergées pendant une partie de l'année, puis elles se fixaient et devenaient utilisables pour la culture et pour la construction. Cet alluvionnement sur la rive droite et l'affaiblissement graduel du bras droit du Nil, entre le Vieux Caire et l'île de Rauda, eurent pour Le Caire les conséquences les plus graves (3).

En prenant pour point de départ la conquête arabe, on constate que, jusqu'au milieu du xe siècle, l'ensablement fut assez lent, sauf dans la région de Fusțăț dont le bras, à cette époque, était déjà obstrué par les sables. Le port de Fusțăț devint vite inutilisable et, le comblement se poursuivant, le bras de Rauda était presque complètement desséché au xviii siècle (4). Mais c'est surtout à la hauteur du Caire que le déplacement du Nil vers l'Ouest fut spectaculaire : dans cette région, le remblaiement fut particulièrement actif aux xiii, xiii et xive siècles. Al Maqs, qui était encore situé au bord du Nil sous les Ayoubides, s'ensabla définitivement et cessa de jouer son rôle de port. Sur l'emplacement actuel de Boulaq une île se forma au milieu du Nil; vers 1400 elle était rattachée à la rive droite (5). En quelques siècles la

⁽¹⁾ P. RAVAISSE, Essai sur l'histoire ... (Paris, 1887), p. 413-418. Les Birkats du Caire étaient des sortes d'étangs auxquels un canal, le Ḥalīg al Miṣrī, apportait l'eau du Nil au moment de la crue. Ils étaient à sec le reste de l'année. Voir le plan pour leur localisation.

⁽²⁾ Antes, p. 73 et 74, donne un exemple de

ce phénomène à la fin du xviii siècle. Pour la seconde moitié du xix siècle, voir A. Rhoné, L'Égypte à petites journées (Paris, 1910), p. 304.

⁽³⁾ Clerget, t. I, p. 18 à 23.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, t. I, p. 24 et 25.

⁽⁵⁾ Ibid., t. I. p. 27 à 31.

rive du fleuve s'était déplacée de près de deux kilomètres vers l'Ouest. Cet ensablement graduel de la rive droite se fit parfois à une allure assez rapide pour inquiéter les autorités du Caire, soucieuses du ravitaillement de la ville en eau potable que le recul du Nil rendait de plus en plus difficile. En 947-948 le courant abandonna la rive de Misr : bêtes et gens durent aller chercher l'eau dans le bras situé entre Rauda et Guizeh. Les travaux qu'on entreprit à cette occasion n'eurent pas de résultats durables et, en 1199 et 1203, les habitants du Caire furent à nouveau obligés de recourir au bras de Guizeh. En 1230-1231 le Sultan al Malik al Kāmil, inquiet de voir que l'eau n'arrivait presque plus du côté de Rauda-Misr, même en temps de crue, ordonna de recreuser le chenal; toute la population participa à ce travail d'intérêt général qui fut achevé en trois mois. Mais dès le règne de son successeur, al Malik al Ṣāliḥ (1238-1249), les travaux durent être repris pour ramener le courant vers la rive orientale (1). Au début du xive siècle, l'embouchure du Ḥatīg al Miṣrī était menacée d'embourbement à un point tel que le Sultan al Nāṣir Muḥammad Ibn Qalā'ūn décida en 1324 de creuser un nouveau canal, le Ḥalīg al Nāṣirī, qui était branché sur le Nil à 500 mètres au Nord de l'ancienne prise d'eau (2). De l'époque de Magrīzī à celle de Gabartī la situation ne devait plus guère changer : la rive orientale du Nil se trouvait à plus de 2 kilomètres à l'Ouest du Halig et à 1 kilomètre à l'Ouest de la timite de la ville au xvmº siècle (Bāb al Ḥadīd, Bāb al Lūq, Bāb al Naṣriyya).

Le Halīg al Miṣrī qui traversait la ville en son milieu, ne pouvait jouer un rôle, dans l'approvisionnement en eau, que pendant une partie très courte de l'année, les trois mois qui suivaient la crue du Nil et la coupure de la digue de terre qui fermait son embouchure en face de Rauda. Encore cette eau, puisée dans des «mares puantes» était-elle fort «méchante» au dire de Thévenot, qui séjournait au Caire vers 1660. Dès le mois d'octobre le Halīg cessait de couler, l'eau y baissait et on faisait crier dans les rues que les Saqqā'īn (porteurs d'eau) devaient cesser d'y puiser, en raison des ordures qui s'y accumulaient (3). Il y avait même des années où la crue était si médiocre que, en plein cœur de l'été, le Halīg était à sec, ce qui n'empêchait d'ailleurs

⁽¹⁾ MAQRĪZĪ, traduction CASANOVA, t. III (Le Caire, 1906), p. 305-306.

⁽²⁾ CLERGET, t. I, p. 159-160.

⁽³⁾ Voir Thevenot, Relation d'un voyage (Paris, 1664), p. 303 et G. Bremond, Viaggi (Rome, 1679), p. 88.

pas les porteurs d'eau d'y prendre une eau croupissante et polluée dont les habitants du Caire devaient bien se contenter (1).

Il aurait été possible de remédier à cette situation par la construction d'ouvrages d'art qui auraient amené l'eau du Nil dans le centre de la ville. La plupart des travaux qui furent entrepris au Caire dans ce domaine devaient surtout profiter aux souverains et la population n'en bénéficia qu'indirectement. Ce fut le cas du grand aqueduc qui fut construit, probablement dès l'époque toulounide, pour apporter l'eau du Nil à la Citadelle, depuis le Vieux-Caire (près de l'embouchure du Ḥalīg) jusqu'à la porte al Qarāfa (2). Ces installations, qui étaient vitales pour les représentants du pouvoir politique installés à la Citadelle, souffrirent de la négligence des autorités pendant l'époque ottomane, surtout sans doute à la fin du xvme siècle : Mohammed Ali dut procéder, dès le début de son règne, à la restauration de l'aqueduc de la citadelle qui était hors d'usage depuis bon nombre d'années, ramenant ainsi une eau bon marché et abondante dont les habitants du quartier avaient longtemps manqué (3).

C'était donc au Nil même que cette agglomération de 200.000 à 300.000 habitants devait aller puiser sa subsistance en eau potable. Seule une forte organisation pouvait la lui assurer.

* *

Les besoins du Caire en eau étaient considérables. Il y avait d'abord l'eau potable consommée par les habitants de la ville, soit à leur domicile, soit dans les rues «au détail». Maqrīzī et un grand nombre de voyageurs européens signalent d'autre part que les rues du Caire étaient arrosées quotidiennement pour en assurer la propreté mais surtout, sans doute, pour éviter la poussière et rafraîchir les souqs (1). Il y avait eu, avant l'époque de Maqrīzī

y avait dans la Qasaba du Gaire des gens chargés de balayer et d'arroser chaque jour. Ben Menahem (Voyage, publié par Adler, Jewish travellers, Londres, 1930, p. 168) assure qu'en 1481 10.000 hommes étaient chargés en permanence de ce travail. Voir aussi de nombreux voyageurs

⁽¹⁾ Le fait se produisit en 1803 : GABARTĪ, t. III, p. 262-263.

⁽²⁾ CLERGET, t. II, p. 63-64.

⁽³⁾ GABARTĪ, t. IV, p. 166.

⁽⁴⁾ MAQRĪZĪ (cité par 'ALĪ PACHA, Al Hiṭuṭ al gadīda, Boulaq, 1888, t. II, p. 9) signale qu'il

tout au moins, un règlement de police obligeant les boutiquiers de la principale rue commerçante du Caire à avoir toujours à leur disposition une jarre emplie d'eau, comme premier secours contre les incendies (1). Enfin les bains publics, très nombreux au Caire (une centaine environ en 4800), faisaient certainement une grande consommation d'eau (2). Le mouvement de va-et-vient inlassable des porteurs d'eau du Nil au Caire et dans les rues devait frapper les voyageurs occidentaux et les amener à saire des évaluations souvent exagérées (et presque toujours divergentes) sur leur nombre (3). Les chiffres avancés par Ibn Baṭūṭa (12.000 porteurs d'eau se servant de chameaux et 30.000 muletiers) sont également sujets à caution. Le plus sage est peut-être de se contenter de remarquer que vers 1870, de Régny estimait encore le nombre des porteurs d'eau à 3.876 (4).

Ce qui par contre est indiscutable, et d'un plus grand intérêt pour nous, c'est que, dès une époque très ancienne, la profession de «saqqā'» (porteur d'eau) fut organisée et minutieusement réglementée ainsi qu'en témoignent les manuels traitant de la «hisba» (police des marchés) dont nous disposons pour l'Égypte. Ces recueils rédigés entre le xue et le xive siècle, donnent une idée du soin avec lequel le muhtasib (sorte d'inspecteur des marchés) et ses agents devaient contrôler un métier dont la salubrité publique dépendait si

jusqu'à l'abbé de Binos (Voyage, Paris, 1787, t. I, p. 271), John Carne (Letters from the East, Londres, 1830, t. I, p. 94), Wilkinson (Modern Egypt, Londres, 1843, t. I, p. 245).

(1) MAQRĪZĪ. Kitāb al Mawā iz (Boulaq, 1853), t. II, p. 107.

(2) Description de l'Égypte, État moderne, t. XVIII (I), p. 153.

(3) La funeste habitude qu'avaient les voyageurs occidentaux de lire (et souvent de copier sans discernement ni scrupules) les récits de ceux qui les avaient précédés empêche qu'on attache beaucoup d'importance aux chiffres qu'ils donnent. On en citera quelques-uns «pour mémoire»: N. Frescobaldi (vers 1384): 130.000 chameaux (Viaggio, p. 94) — Вем Меманем (vers 1481): 4.000 vendeurs au détail (р. 168)

— Lengherand (1486): 1.200 chameaux (Voyage, p. 180) — Thenaud (1512): 100.000 hommes et 50.000 chameaux (Voyage, p. 47) — D. Trevisan (1512 également): 15.000 chameaux (Voyage, p. 212) — Affagart (1534): 50.000 porteurs d'eau (Relation, p. 174) — Furerus (1565): 16.000 chameaux (Itinerarium, p. 17) — Bruin (vers 1570): 8.000 porteurs d'eau (Civitates, I, p. 56) — Radzivil (1583): 8.000 chameaux et 30.000 colporteurs (Peregrinatio, p. 153) — E. Veryard (1686): 50.000 porteurs (An account, p. 294) — Abbé de Binos (1777): 30.000 porteurs (I, p. 271).

(4) DE RÉGNY, Statistique de l'Égypte, (Alexandrie, 1871), p. 83.

13

directement (1). Les porteurs d'eau devaient descendre dans la rivière loin du bord et des lieux pollués (par le voisinage des latrines, des bains, des abreuvoirs pour le bétail). Il leur était interdit, sous peine de punitions sévères, de mêler de l'eau de puits à l'eau du Nil. Les saqqā'ın devaient tenir leurs outres et leurs jarres en partait état de propreté et éviter d'utiliser des outres neuves pour transporter de l'eau à boire, en raison du goût désagréable qu'elle risquait de prendre. Le muhtasib devait également contrôler la contenance des outres et des jarres, veiller à ce que les porteurs prennent toutes les précautions nécessaires pour ne pas encombrer les souqs ni gêner la circulation : on leur demandait en particulier d'accrocher des sonnettes au cou de leurs bêtes pour prévenir les gens de leur approche. Afin de ne pas éclabousser les passants et de garder leur eau propre, les saqqā'ın devaient couvrir leurs outres de feuilles de palmier. La réglementation portait même sur leur costume : des pantalons courts, de couleur bleue, ajustés de manière à respecter les règles de la pudeur.

Peut-être l'importance numérique de la corporation des porteurs d'eau a-t-elle provoqué très tôt un dédoublement de ce corps de métier, correspondant à la spécialisation technique des saqqä'in. Ibn al Uhuwwa (au début du xive siècle) semble distinguer parmi les porteurs d'eau ceux qui vendent l'eau en outres de peau (aṣḥāb al rawāyā wal qirab), déjà mentionnés par Al Šaïzarī au xue siècle, et ceux qui vendent l'eau à boire en pots (saqqà'in al kīzān). Quoi qu'il en soit cet «éclatement» de la corporation des saqqā'in était réalisé en fait et en droit au xvue siècle. Evliya Efendi, dans sa liste des corporations à Constantinople en 1638, mentionne pour les porteurs d'eau deux corporations distinctes : celle des porteurs d'eau de la ville (nº 80) dotés de chevaux, dont le nombre atteignait 1.400 et qui avaient pour patron «Salmān de Cūfa», et celle des porteurs d'eau à pied (nº 81) qui portaient leurs outres sur leur dos, dont le nombre atteignait 8.000 et dont le «saint

(1) Voir pour l'Égypte et pour la Syrie : Al Šaïzarī, publié par Al 'Arīnī (Le Caire, 1946, p. 117) et traduit par W. Behrnauer (Journal Asiatique, 1860, p. 360 et 1861, p. 75)

— Ibn Bassām (étude par Louis Cheikho dans

BIFAO en ligne

le Machriq, t. X, p. 967) — et le plus développé, Ibn al Unuwwa (publié par Reuben Levr, Ma'alīm al qurba, Cambridge, 1938, p. 239 et 240). Voir aussi Maqrīzī, t. I, p. 464 et t. II, p. 107.

patron " était "Abul Kevter" (1). Le Kitāb al Futuwwa confirme cette division en ce qui concerne l'Égypte de la fin du xvue siècle et signale séparément une corporation de sagga în (nº 4) avec pour patron, comme dans la liste d'Evliya, Salman al Kufi, et une corporation de porteurs d'eau à l'outre (al saggāiyyin ḥammālīn al girba) dont le patron est Muḥammad Ibn 'Abd Allah: elle figure sous le n° 56 dans le manuscrit 1375 et sous le n° 58 dans le manuscrit 1377 (2). Le témoignage du voyageur anglais Morison jette un peu de lumière sur la vitalité de la vie corporative chez les porteurs d'eau au xvne siècle. Morison, qui était au Caire en 1697 et 1698, nous rapporte en effet qu'il y avait une «épreuve» préalable à l'admission dans ce corps de métier: «Pour y être admis il faut porter pendant trois jours et trois nuits une outre ou peau de bouc remplie de sable, et de la pesanteur de soixante et sept livres, sans qu'il soit permis de s'appuyer, reposer ni dormir pendant tout ce temps n (3). Les détails de cette initiation sont peut-être sujets à caution; mais il n'est pas discutable que certains usages corporatifs étaient assez solidement enracinés chez les porteurs d'eau pour que Germain Martin ait pu en retrouver la trace encore au début du xxe siècle (4).

A l'époque de Gabarti et de l'expédition française, c'est-à-dire au moment où la domination ottomane agonise en Égypte, l'organisation corporative des porteurs d'eau du Caire a achevé son évolution. La tendance à l'éclatement

(1) EVLIYA EFENDI, Narrative of travels (traduction J. von Hammer), Londres, 1834, t. II, p. 123.

(3) Il existe à la Bibliothèque Nationale 3 manuscrits du Kitāb al Futuwwa, fonds arabe, n° 1375, 1376 (incomplet), 1377. On peut se demander si un certain nombre de détails : divergence entre le Kitāb al futuwwa et Evliya Efendi sur le nom du patron de la seconde corporation des porteurs d'eau — position de cette corporation en fin de liste (le Kitāb donne 58 noms de patrons de métiers investis par Salmān al Fārisī) — hésitation sur sa place exacte dans la liste — le fait que parmi les trois dernières corporations du Kitāb se trouve celle,

certainement nouvelle des Qahwagiyya (cafetiers), qui a le n° 58 dans le manuscrit 1375 mais s'intercale avec le n° 57 dans le manuscrit 1377, n'indiquent pas qu'au xvn siècle cette corporation était encore assez récente ce qui explique que les traditions qui la concernent aient été mal fixées.

(3) A. Morison, Relation historique (Paris, 1714), p. 137.

(4) Germain Martin, Les bazars du Caire, (Le Caire 1910), signale que la procédure de la plainte de l'ouvrier (qui se présente devant le cheikh en tenant des tiges de myrte ou du bersim) ne s'est maintenue que chez les porteurs d'eau (p. 31).

et à la division en corporations spécialisées qu'on observe ici (et qui apparaît dans d'autres corps de métiers) indique peut-être un effort pour s'adapter à une différenciation très accentuée du travail qui semble être la règle au Caire aux xvn° et xvn° siècles. La liste des corporations de métiers dressée par les services de l'armée française au Caire, en 1801, ne mentionne pas moins de huit corporations de porteurs d'eau : cette multiplication correspond très exactement d'une part aux nécessités de l'organisation technique du travail et d'autre part à la localisation des porteurs d'eau au Caire. Une telle spécialisation était certainement inévitable dans le cas d'un corps de métier si nombreux et couvrant une aire géographique aussi vaste (1).

Cinq corporations se partageaient les porteurs d'eau qui allaient puiser l'eau dans le Nil et la transportaient soit à dos de chameau (une corporation à Bäb al Lūq), soit à dos d'âne (quatre corporations dans les quartiers de Bäb al Baḥr, Bāb al Lūq, Ḥārat al Saqqãʾīn et Qanāṭir al Sibāʿ). La localisation de ces corporations à la limite occidentale de la ville répondait évidemment au souci de se rapprocher le plus possible d'une source d'eau que les divagations du Nil avaient si fâcheusement éloignée, depuis l'époque de la fondation du Caire. A la porte Bāb al Lūq, la corporation des saqqã'in chameliers se trouvait exactement au centre de la cité, au débouché de la grande rue Taḥt al Rab'. Quant aux quatre corporations d'ânièrs, leur étagement du Nord au Sud leur permettait sans doute de couvrir chacune un secteur du Caire. Tirant des bêtes surchargées d'outres, vastes récipients de peau de bœuf (rāwiya) sur les chameaux, peaux de chèvre (qirba) sur les ânes, les porteurs d'eau avaient circulé pendant des siècles dans la zone de jardins située entre Le Caire et le Nil, jusqu'au rivage où ils prenaient leur eau, entre Boulaq et le Vieux-Caire (2). Rien n'avait changé dans leur activité depuis l'époque où Maqrīzī décrivait la plaine vide sur la droite en sortant de Bāb Zuwaila, avec le Ḥalig et le chemin menant à l'aiguade des porteurs d'eau (mawrada al saggà in), jusqu'à la fin du xvme siècle. Niebuhr situait exactement au même endroit le chemin qu'empruntaient les habitants du Caire pour aller chercher l'eau au Nil avec des

⁽¹⁾ Cette liste des corporations du Caire (Archives de la Guerre, Armée d'Orient, registre B6 135) est en cours de publication dans la revue Arabica.

⁽²⁾ Lane, Modern Egyptians, II (Londres 1846), p. 21.

chameaux (1). La toponymie de ce quartier avait naturellement été profondément affectée par la présence des porteurs d'eau : l'endroit où, d'après la Description de l'Égypte, logeaient les saqqã'īn (Kafr al Cheikh Rihān) avait pris le nom de Ḥārat al Saqqā'īn qu'il garda jusqu'à la fin du xixe siècle (2). Pour la Birkat voisine on devait hésiter longtemps entre l'appellation de Birkat al Nāṣiriyya et celle de Birkat al Saqqā'īn que le plan de la Description lui donne (3). Plus proche que le Nil, et permettant de faire dans le mème temps plus de voyages, le Ḥalīg al Miṣrī pouvait le remplacer pendant les quelques mois qui suivaient la crue : la pratique était fort ancienne et nous avons remarqué déjà qu'elle persista même quand l'embourbement de l'embouchure du Ḥalīg eut abrégé considérablement la période pendant laquelle le canal était utilisable et que, en dépit de règlements formels, les porteurs d'eau n'hésitaient pas à y puiser même quand ses eaux ne présentaient pas les garanties sanitaires nécessaires (4).

Leur provision faite, il ne restait plus aux porteurs d'eau qu'à se rendre chez leurs clients avec leurs outres, auxquelles le progrès devait simplement substituer au xixe siècle des tonneaux tirés par un cheval ou un âne. Arrivé à destination, le saqqā' transvasait l'eau dans le réservoir ou les jarres de son client. Pour le paiement de leurs services, les porteurs d'eau utilisaient plusieurs méthodes plus ou moins ingénieuses: parfois ils se contentaient d'inscrire sur la porte de leur «abonné» des traits correspondant au nombre des outres qu'ils lui avaient apportées; parfois ils se servaient de colliers de perles bleues dont ils retiraient une perle pour chaque outre; lorsque les perles du collier étaient épuisées, ils faisaient le compte avec leur client (5).

L'eau puisée au Nil n'était qu'en partie vendue directement aux habitants du Caire : une quantité importante était transportée dans les citernes de la ville où les gens trop pauvres pour acheter l'eau aux saqqā'īn pouvaient venir

⁽¹⁾ Maqaīzī, II, p. 110, et Niebuhr, Voyage en Arabie, I (Amsterdam 1776), p. 91. Sur le plan ce chemin se situe à l'Ouest de la Birkat al Saqqā'īn.

⁽²⁾ Description, t. XVIII (2), p. 375. Voir aussi Gabartī, I, p. 174 et Wilkinson, I, p. 254. Alī Pacha (III, p. 90) mentionne une rue [lārat al Saqqā²īn.

⁽³⁾ Au xvii siècle Ibn Abī al Surūr emploie le nom de Birkat al Nāṣiriyya (par exemple for 28). Gabartī également (voir G. Wiet, *Index*, Le Caire, 1954, p. 238).

^{(4) &#}x27;ALT PACHA, III. p. 71, et Thévenot, p. 236.

⁽⁵⁾ Aumad Amīn. Qāmūs... (Le Caire 1953). p. 233.

s'approvisionner eux-mêmes. La liste des Archives de Vincennes mentionne l'existence d'une corporation des « Porteurs d'eau des citernes du quartier dit Bab Ezouelyn; nous ignorons s'il existait d'autres corporations de cette nature dans d'autres quartiers du Caire, ou si cette corporation, dont la position était centrale, groupait tous les porteurs d'eau des citernes du Caire. Il y avait au Caire en 1801 environ trois cents citernes (sabīl) dont la plupart étaient des fondations pieuses instituées par des princes ou de riches particuliers pour la commodité des habitants. Ces sabils, qui étaient souvent des édifices richement décorés, comportaient en général trois étages : on trouvait à l'étage supérieur un kuttāb, école élémentaire où les enfants apprenaient à lire et à écrire; en sous-sol un bassin où les porteurs d'eau venaient déverser leurs outres apportées à dos de chameau, les frais de transport étant payés sur les revenus du waqf qui avait été constitué par le fondateur pour l'entretien du sabil (1). Au niveau de la rue étaient ménagés, à l'extérieur du sabil, des bassins où les femmes venaient prendre l'eau gratuitement et des tuyaux où les passants pouvaient se désaltérer. Enfin des sagga in venaient eux aussi s'approvisionner dans les citernes puis revendaient aux passants l'eau « au détail » (2). Le nombre considérable de ces citernes et leur dispersion à l'intérieur du Caire permirent jusqu'à la fin du xixe siècle d'assurer une distribution satisfaisante de l'eau potable, quand aucun événement extérieur ne venait contrarier leur approvisionnement. A ces citernes étaient souvent adjoints des abreuvoirs $(h \bar{o} d)$ eux aussi créés et entretenus au moyen de fondations pieuses et destinés à l'alimentation du bétail (3).

Les marchands d'eau « dans les rues au détail », qui constituaient en 1801 la septième corporation (commune au Caire, Vieux-Caire et à Boulaq), sont évidemment ceux qui ont le plus excité la verve des voyageurs. De Léon l'Africain à Lane, il n'en est gu^hre qui ne nous aient décrit le « saqqā' surba » ployant sous le faix d'une outre de peau (qirba) à long tuyau de cuivre ou d'un petit baril, s'annonçant au cri de « Ya 'awwad Allah » et versant aux passants l'eau à boire dans des coupes de métal décoré ou de simples récipients

⁽¹⁾ Sur le sabīl, voir la Description, 1 e éd., « État moderne», t. II (2), p. 680; RAVAISSE, I, p. 440; et Clerget, 11, p. 66.

⁽³⁾ View Landson and Landson do

⁽³⁾ Voir le plan pour la localisation de quelques-uns de ces abreuvoirs.

de terre (1). Les estampes du temps nous les montrent « vètus de cuir, avec un pourpoint un peu long, des hauts-de-chausses et des bottines fort légères » tel que Lucas les vit au Caire en 171/1, et Evliya Efendi à Constantinople au siècle précédent. Ce dernier nous a conservé les formules par lesquelles les saqqā'ın remerciaient leurs clients en attirant la bénédiction divine sur leurs tètes; ce sont des citations coraniques : Saqāhum rabbuhum šarāban ṭahūran, «Leur Seigneur les abreuvera d'une boisson très pure»; Innā 'A'ṭaināka al Kawṭar, « Nous t'avons donné l'abondance »; Min al mā'i kulla šay'in ḥayyin, « De l'eau, Nous avons fait toute chose vivante » (2). Ces vendeurs d'eau dans les rues recevaient une rétribution très modeste qui leur permettait tout juste de vivre.

La huitième corporation de saqqa'ın signalée par la liste de 1801 groupait ceux qui transportaient de l'eau salée. La localisation de cette corporation n'a pu être déterminée avec certitude par suite du mauvais état du texte : peut- être son centre se trouvait-il dans le quartier de Qasim Bey. Il est vraisem-blable que ces porteurs allaient s'approvisionner aux nombreux puits qui, ainsi que nous l'avons vu, donnaient une eau saumâtre, impropre à l'alimentation, mais qui convenait parfaitement pour les autres emplois domestiques. C'était le cas en particulier du Bir Zuwaïla qui, après avoir servi pour les écuries des khali es fatimides, était utilisé par les saqqā'in au temps de Maqrīzī (3).

Le portage de l'eau provoqua naturellement le développement d'un artisanat pour la fabrication des récipients que les saqqà'ın utilisaient, outres de cuir et poteries. La liste de 1801 indique que trois corporations se partageaient la fabrication, la vente et la réparation des outres. D'après de Régny, il y avait en 1871 au Caire 834 potiers et 183 marchands d'outres en cuir (4). Ces

⁽¹⁾ Un voyageur européen disait avoir vu des porteurs d'eau "de luxe" avec "une coupe de laiton belle, et claire, damasquinée, et enrichie au fond de quelques pierres fausses pour "aire paroistre l'eau plus belle, plus plaisante à boyre" (cité par M. G. Wiet, Le Caire et les Voyageurs européens, in Revue du Caire, t. XII, 1944, p. 356).

⁽Trad. M. R. Blachère). Evliya Efendi, H. p. 121 et

Lucas, Voyage, I (1720), p. 368. Sur les vendeurs d'eau au détail, voir Léon L'Africain, Description, I. III (Paris 1898), p. 374, et surtout Lane, t. II, p. 21. Jean Palerne ajoute ce détail inédit que les porteurs d'eau ont aussi un miroir pour se regarder «car encores qu'ils soient noirs, si aiment-ils autant et plus à se mirer que nous» (p. 66).

⁽³⁾ Magrīzī, II, p. 104 et Ravaisse, I, p. 449

⁽⁴⁾ DE RÉGNY (1871), p. 84 et 216.

métiers étaient localisés au Caire en relation évidente avec les centres d'activité des porteurs d'eau. Le principal lieu de fabrication des outres de cuir se trouvait un peu au Sud de Bāb Zuwaïla : c'est peut-être la présence de citernes et du Puits Zuwaïla en cet endroit qui fut à l'origine de cette industrie (1); de toute manière la Porte Zuwaïla était au moyen âge un des points d'entrée des porteurs d'eau dans la ville, et cet artisanat devait logiquement s'y développer. Le quartier tout entier prit le nom de al Qirabiyya (2). Le principal point de vente des outres était situé à proximité du quartier même des saqqā'īn, dans le Souq al Qirab qui était ouvert tous les vendredis jusqu'à midi. Des ateliers de potiers existaient à l'Ezbekiye non loin de Bāb al Baḥr et de Bāb al Lūq (mais une partie importante des jarres et récipients d'argile était fabriquée en dehors du Caire). Enfin il y avait près de Bāb al Naṣr une Wakālat al Oirab (3).

On ne peut conclure une étude sur l'activité professionnelle des porteurs d'eau sans mentionner le rôle important qu'ils furent amenés à jouer pour la sécurité de la ville. A défaut d'une organisation spécialisée de lutte contre les incendies, ce sont en esset les saqqā'īn qui, dès le moyen âge, ont tenu lieu de brigade de pompiers, en coopération avec d'autres corps de métiers; Maqrīzī nous signale que, de son temps, le Wālī faisait des tournées nocturnes régulières dans Le Caire avec une troupe d'agents de police et des porteurs d'eau, des charpentiers, des foulons, des démolisseurs qui prenaient le service à tour de rôle pour lutter contre les incendies éventuels (4). Cette organisation permanente ne paraît pas s'être maintenue : la convocation par le Wālī, dans les cas d'urgence, des saqqā'īn qui apportaient l'eau, des démolisseurs et des foulons qui isolaient le foyer, sussit en général à limiter l'extension des incendies, sauf dans des circonstances exceptionnelles, comme en 1820 où l'intervention des saqqā'īn à la citadelle fut inopérante par suite du manque d'eau au Caire (5). Les choses ne changèrent, semble-t-il, qu'en 1838 : lors de

⁽¹⁾ IBN ABĪ AL SURŪR, 1º 142.

⁽²⁾ Description, «État moderne», II (2), p. 706. La Description mentionne plusieurs rues et une zāwiya portant ce nom. Voir aussi dans 'Alī Расна (III, 61): une rue al Qirabiyya.

⁽³⁾ Description: Liste des noms de rues...

 $^{6^{\}circ}$ secteur, n° 196 (en G 11), et 7° secteur, n° 331 (en F 5).

⁽a) Magrīzī, II, p. 31 et 103.

⁽⁵⁾ Voir GABARTT, t. II, p. 106, incendie de 1786; t. III, p. 236, incendie de 1802; t. IV, p. 125, incendie de 1810 et p. 309, incendie de 1820.

l'incendie qui détruisit une partie du quartier franc, au mois de juin, on battit, suivant la coutume, le rappel des porteurs d'eau en leur offrant une forte paie pour chaque outre apportée sur les lieux du sinistre; malheureusement le canal était à sec et les citernes presque vides; au bout de plusieurs jours on pensa enfin à utiliser les quatre pompes à incendie qui se trouvaient à Boulaq et on les fit apporter au Caire à dos de chameau (1).

* *

Les porteurs d'eau étaient au Caire, comme dans toute ville musulmane, un élément fondamental du «paysage social». Allant de maison à maison et amenés par leur profession à pénétrer dans la partie des habitations réservée aux femmes, ils jouaient probablement un rôle important dans la dissuion des nouvelles et étaient associés étroitement à la vie quotidienne des gens du Caire. Les voyageurs occidentaux du xviiie et du xixe siècle, très friands de ce genre de détails, rapportent que les porteurs d'eau servaient d'entremetteurs dans les intrigues amoureuses qui étaient supposées se dissimuler dans les profondeurs des harems; ils auraient joué ce rôle de «mercures galants» concurremment avec les bourriquiers qui étaient eux aussi en rapports avec l'élément féminin de la population et dont la mauvaise réputation sur ce point est un fait notoire (2). Les auteurs sérieux de la Description de l'Égypte assurent mème que les porteurs d'eau passaient pour avoir souvent de bonnes fortunes (3).

Vu sous son aspect économique, le métier de porteur d'eau se parait de couleurs nettement moins riantes. Le prix de l'eau variait suivant son abondance : vers 1830, Lane estimait que pour une outre d'eau apportée de près de trois kilomètres, le saqqā' ne recevait guère plus de 10 à 20 feddas, soit environ 1 penny (4). Le métier était évidemment peu rémunérateur, surtout sans doute

celui de toute les denrées, ne cessa de monter au début du xix siècle, par suite de la dépréciation de la piastre : Wilkinson, Handbook, (Londres 1847) estime que la qirba d'eau avait passé de 5-10 feddas en 1827 à 25 en 1841 (p. 145).

⁽¹⁾ DE SALLE, Pérégrinations en Orient, t. I (Paris 1840), p. 73-78.

⁽²⁾ Voir par exemple Gabartī, I, p. 57.

⁽³⁾ Description, "État moderne", XVIII (1), p. 328. De Bussierre, Lettres sur l'Orient, I (Paris 1829), p. 346-347.

⁽⁴⁾ Lane, II, p. 8. Le prix de l'eau, comme

celui de vendeur d'eau au détail, qui était aussi le plus pénible. La modicité de leurs revenus n'exemptait pas les porteurs d'eau du paiement d'une redevance au Pacha, à l'époque ottomane, et de la contribution personnelle (firda), au xixe siècle (1). Il y a donc tout lieu de penser que les porteurs d'eau n'occupaient pas une situation sociale très relevée au Caire. L'âne du conte, qui savait ce qui l'attendait à la fin de son existence, s'en plaignait : «Lorsque je ne pourrai plus courir, on me couvrira le dos d'un bât en bois et l'on me confiera au porteur d'eau qui me fera transporter de l'eau dans des outres ou dans des jarres. Quelle fin humiliante ». Et le poète, déplorant la décadence irrémédiable des temps et attristé de voir s'amonceler les nuages de l'ignorance, concluait que « celui qui ajoute à la gloire de ses ancêtres une gloire conquise par lui ne peut rester indifférent vis à vis de cette situation, comme le serait un porteur d'eau » (2).

Peut-être cependant le saqqa' recevait-il comme un reflet de ce caractère religieux que prend souvent la fourniture de l'eau en pays d'Islam. Les porteurs d'eau jouaient un rôle important dans toutes les fondations qui s'assignaient ce but. Parmi les services pieux dont le gouvernement assumait la charge en Egypte figurait la fourniture d'eau douce pour ceux qui vont prier les morts : une somme de 7.800 medins était versée chaque année aux saggain qui se chargeaient du transport (3). C'est sans surprise qu'on voit, au moment du pèlerinage, les porteurs d'eau figurer à une place d'honneur dans le cortège du Mahmal dont ils assuraient le ravitaillement liquide, souvent aux frais de fondations pieuses (4). Les «cris» des marchands d'eau dans les rues avaient, nous l'avons remarqué, un caractère religieux qui soulignait cet aspect de la profession. Les «hemalis» dont nous parle Lane réalisaient d'une manière plus parfaite encore cette confusion entre le métier et l'œuvre pie : «derviches» de l'ordre des Rifâ'iyya ou des Bayûmiyya, ils transportaient des jarres de terre et allaient offrir de l'eau aux passants, au moment des fêtes religieuses, des mawlids de saints, movennant une faible rétribution; pour cette raison ils étaient exemptés de la taxe personnelle. Très souvent les visiteurs d'un tombeau de saint les payaient pour distribuer gratuitement de l'eau; c'était le

⁽¹⁾ RADZIVIL, p. 153. DAVITY, Description (Paris 1660), p. 305. LANE, II, p. 22.

⁽²⁾ GABARTI, Traduction, II, 262.

⁽³⁾ Description, "État moderne", XVIII (2), p. 214-216.

⁽⁴⁾ Lucas, I, 368, et Ibn Abī al Surür, fo 38.

tesbīl et les hemalīs étaient alors autorisés à prendre leur eau dans les fontaines publiques. Lane indique ailleurs que beaucoup de «derviches» qui se consacraient entièrement à la religion (les fugarā) adoptaient le métier de porteurs d'eau pour subsister (1). La piété était peut-être particulièrement fervente chez les sagga'in : il est intéressant de rappeler ici qu'ils n'avaient pas moins de deux saints patrons, Salmän al Kūfī et Muhammad Ibn 'Abd Allah, et que sur les sept chefs de corporations de porteurs d'eau dont les noms nous sont parvenus, cinq avaient fait le pèlerinage, ce qui constitue une proportion exceptionnellement forte (2). Les saqqā'īn ont fourni quelques personnages religieux de premier plan : Al Saḫāwī rapporte que 'Alī ibn Muḥammad, porteur d'eau et fils de porteur d'eau, passait pour avoir été salué par le Prophète au cours d'une vision miraculeuse, et il avait vécu et était mort en odeur de sainteté (3). Au xviiie siècle, Gabarti cite parmi les membres importants de la confrérie des Halwatiyya, initiés par Al Ḥafnāwī, le cheik Muḥammad connu sous le nom de al Saqqa, qui avait été autorisé à faire des adeptes et à enseigner les secrets de la secte (4).

Si d'ailleurs les bourgeois du Caire étaient tentés de regarder de haut les porteurs d'eau, la venue des jours de crise suffisait à leur rappeler l'importance du rôle qu'ils jouaient. Dans les périodes troublées il était évidemment tout indiqué, pour venir à bout de l'adversaire installé au Caire, de lui couper son ravitaillement en eau potable en occupant la plaine qui s'étend entre la ville et le Nil, et en interrompant l'activité des porteurs d'eau. C'est ainsi qu'en 1711, au cours des luttes qui opposaient les 'Azabs aux Janissaires, on vit se développer une véritable stratégie de l'eau, les deux camps luttant pour la possession de la région vitale de Qasr al Ainī et de Rauda. Les difficultés commencèrent avec les Hawwāra, membres d'une tribu arabe de Haute Égypte, alliée aux Janissaires : ils volèrent les bètes de somme des saqqā'īn, compromettant ainsi le ravitaillement des gens du Caire. Puis le Pacha, pour obliger les 'Azabs à céder, confia à Ayūb Bey et à Muhammad Bey la mission de

⁽¹⁾ Lane, II, p. 22-23 et 335-336.

⁽²⁾ Les Porteurs d'eau n'étaient pas tous musulmans: d'après la liste de 1801, une des huit corporations était dirigée par un Copte. Sur les 278 corporations mentionnées par cette

liste, nous avons pu identifier 241 noms de cheiks dont q3 sont signalés comme «hāgg».

⁽³⁾ Al Sagāwī, Al Daw', V (Le Caire 1353), p. 282. Il mourut en 706 (1306/1307).

⁽⁴⁾ GABARTĨ, I, p. 299.

s'emparer des chameaux et des ânes des porteurs d'eau et d'arrêter l'arrivée de l'eau dans la ville. Le prix de l'outre d'eau passa à 5 feddas. Les rebelles réagirent en envoyant un détachement du côté de Qasr al Aïnī pour reprendre les chameaux et ils s'installèrent à l'endroit où les porteurs d'eau avaient l'habitude de venir puiser. Muhammad Bey réunit alors des Hawwāra, attaqua les 'Azabs à l'improviste et les mit en fuite. Une sortie des Émirs rebelles donna lieu à un nouveau combat, toujours dans la région de Qasr al Aïnī et de Rauda... Les habitants du Caire furent surtout frappés par la pénurie d'eau qui résulta de toute ces manœuvres et nous avons déjà eu l'occassion de remarquer que le cheik Ḥasan al Ḥigāzī puisa dans le souvenir de cette année amère l'inspiration de plusieurs poésies (1).

Il en alla de même chaque fois que la sécurité fut troublée, ce qui ne se produisit que trop souvent à la fin du xvine siècle. Pendant ces dernières décades de la domination ottomane, les porteurs d'eau curent beaucoup à sousfrir du brigandage qui étendait ses ravages jusque dans les environs immédiats du Caire, et des conslits politiques entre les Emirs, les militaires et les Pachas: ils étaient particulièrement vulnérables avec leurs chameaux et leurs ânes qui constituaient une proie très tentante pour les belligérants (2). Les Français eurent recours, au moment de l'expédition de Syrie, au procédé plus policé (mais qui donnait les mêmes résultats) de la réquisition des bêtes de somme: avertis par les amères expériences passées, les porteurs d'eau cessèrent de sortir pour aller au Nil, au grand dam de la population du Caire (3). En 1806, s'inspirant, dans ce domaine aussi, de l'exemple donné par Bonaparte, Mohammed Ali procéda à des réquisitions aux dépens des saqqa'în. Aussi l'année suivante, lorsque les soldats commencèrent à s'emparer des chameaux, des ânes et des mulets, sous prétexte de mettre Le Caire en état de défense, les porteurs d'eau, une fois de plus, jugèrent plus prudent de recourir à l'arme de la grève, et cessèrent leur activité; l'eau devint rare et chère au Caire (1). L'avènement de Mohammed Ali semblait décidément avoir instauré pour les malheureux sagga'în un «âge de fer», car, si l'on en croit Hamont (qui est il

⁽¹⁾ GABARTÍ, I, p. 42-43 et 97.

⁽²⁾ Voir Gabarti, I, p. 58 (1723); II, p. 114 (1785); II, p. 158 (1788).

⁽³⁾ GABARTI, III, p. 43.

⁽⁴⁾ GABARTI, IV, p. 5 et 62.

est vrai souvent mal disposé à l'égard de Mohammed Ali), le Pacha ne songea en 1826 à rien de moins qu'à créer une «ferme du Nil» et à établir un droit sur la consommation de l'eau. L'affaire ne dépassa toutesois pas le stade du projet (1).

Il fallut attendre la seconde moitié du xixe siècle pour que, à ces conditions rudimentaires d'adduction d'eau, les pouvoirs publics substituent des méthodes plus modernes et plus sûres. Dès l'époque de Mohammed Ali, on avait mis à l'étude divers projets de creusement du Halig ou de construction d'un canal avec prise d'eau en amont du Caire. Abbas Pacha envisagea lui aussi d'amener l'eau à l'Abbasieh. Enfin, en 1865, on créa une «Société des Eaux» à capitaux et à personnels européens dotée d'une concession qui devait durer jusqu'en 1969. La Compagnie entreprit d'installer des machines de pompage et des conduites d'eau à l'intérieur de la ville (2). Toutefois il s'agissait d'une œuvre de longue haleine, et en 1891 il n'y avait que 4.200 abonnés qui recevaient l'eau à domicile. Longtemps encore on devrait se contenter d'amener l'eau au cœur de la ville par un réseau de bornes-fontaines qui se substituaient en quelque sorte aux sabils et où la Compagnie concessionnaire plaçait des préposés, chargés de contrôler la distribution de l'eau et de percevoir les redevances des consommateurs. Cette organisation ne supprimait en rien l'obligation où se trouvaient la plupart des habitants du Caire de recourir aux porteurs d'eau pour la distribution dans leurs maisons. Chassés du quartier de Qasr al Aïnī par l'extension de la ville neuve vers le fleuve, les sagga'în continuaient à jouer leur rôle traditionnel dans l'existence matérielle des vieux quartiers et à tenir leur place dans le folklore. Aussi quand, tout récemment, l'écrivain Yūsuf al Sibā'ī prenait pour thème de son roman Le porteur d'eau est mort la vie quotidienne du quartier populaire d'al Husaïniyya vers 1920, il faisait se dérouler une partie importante de l'action autour de la borne-fontaine où les ménagères vont remplir gargoulettes et récipients de fer-blanc, et il faisait jouer à son héros, l'éternel sagga', traînant sa charrette et ses outres de maison à maison, une scène venue du fond des âges :

«La voiture s'arrêta devant la première maison. Choucha s'approcha de la

⁽¹⁾ HAMONT, L'Egypte, II (Paris 1843), p. 347.

⁽²⁾ CLERGET, II, p. 68-69.

porte de bois... et frappa à plusieurs reprises avec le marteau de fer. Un long moment s'écoula puis il entendit une voix de femme sortir de derrière la fenêtre de bois et crier d'un ton trainant et chantant :

- -- Qui est-ce? ».
- Et Choucha répondit de sa voix dure :
- Le Porteur d'eau » (1).
- (1) Yüsuf al Sibā'ī, Al saqqā' māt (Le Caire 1952), p. 31.



Pl. II. Carte des citernes du Caire d'après la Description de l'Égypte.